

18B002

BARRAGE À INSECTES

toutes saisons

Indications

Insecticide à très longue rémanence (jusqu'à 6 mois) qui a une action foudroyante sur les insectes volants et rampants, les acariens et parasites. Il permet de détruire rapidement, par contact ou par ingestion, cloportes, moustiques, mouches, blattes, cafards, punaises, mites, poux...

Il s'utilise sur tous supports absorbants : tissus, moquettes, bois, plâtre, béton poreux, papiers..., à l'extérieur comme à l'intérieur.

750mL permet de traiter plus de 40m² d'habitation.

L'effet biocide est immédiat et se prolonge plusieurs mois après séchage.

Mode d'emploi

Vaporiser sur les lieux de passage des insectes : encadrements portes et fenêtres, voilages, rideaux, murs, tapisseries, plinthes, orifices susceptibles d'abriter des insectes...

Inutile de mouiller les surfaces. Pulvériser uniformément une pellicule légère.

Pour le traitement des moquettes, laisser agir pendant 3 ou 4 heures, puis appliquer un shampoing par la méthode injection-extraction.

Porter des gants et se laver les mains après utilisation. Ne pas pulvériser directement sur l'homme et les animaux. Ne pas pulvériser à proximité des aliments et de la vaisselle, à proximité des aquariums. Prendre garde au matériel électronique et aux surfaces sensibles (ex. vernis). Sur toutes surfaces, procéder à un essai préalable dans une zone peu visible.

Composition indicative

Substances biocides TP 18 :

- CYPERMETHRINE (ISO) N°CAS 2315-07-8, : 4.52g/kg ;
- 1R-TRANS)-2,2-DIMETHYL-3-(2-METHYLPROP-1-ENYL)CYCLOPROPANECARBOXYLATE DE (1,3,4,5,6,7-HEXAHYDRO-1,3-DIOXO-2H-ISOINDOL-2-YL)METHYLE N°CAS 1166-46-7 : 1.34g/kg

Caractéristiques physico - chimiques

Liquide blanc opalescent.

pH : 5,18.

Densité : 1,02.

Précautions d'emploi

Réservé à un usage professionnel.

Utiliser les biocides avec précaution.

Eviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme.

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et pour l'environnement.

Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Stocker dans un endroit ventilé, à l'abri du gel, de la chaleur et du soleil.

Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

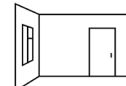
Produit sans valeur limite d'exposition réglementaire française (VLER).

Avant toute utilisation lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité disponible sur www.thouy.net.

Législation

Formule déposée au centre antipoison, N°ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

Applications



Date de révision : 07/2026

THOUY

7 rue Georges Charpak - ZA Le Causse
81290 Labruguière - France

+33 (0)5 63 62 70 33

www.thouy.net



Logistique & Code-barres

	Unité	Unités par carton	Cartons par palette
18B002	750mL	12	/
Code-barres : 3701114815234			

Nota : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.